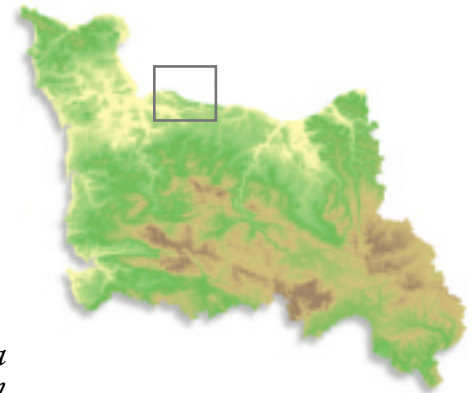




Ci-dessus :
En arrière du littoral à hautes
falaises verticales, le grand bocage
du Bessin.

Unité 1.2.4

Côte à falaises verticales et rectilignes du Bessin

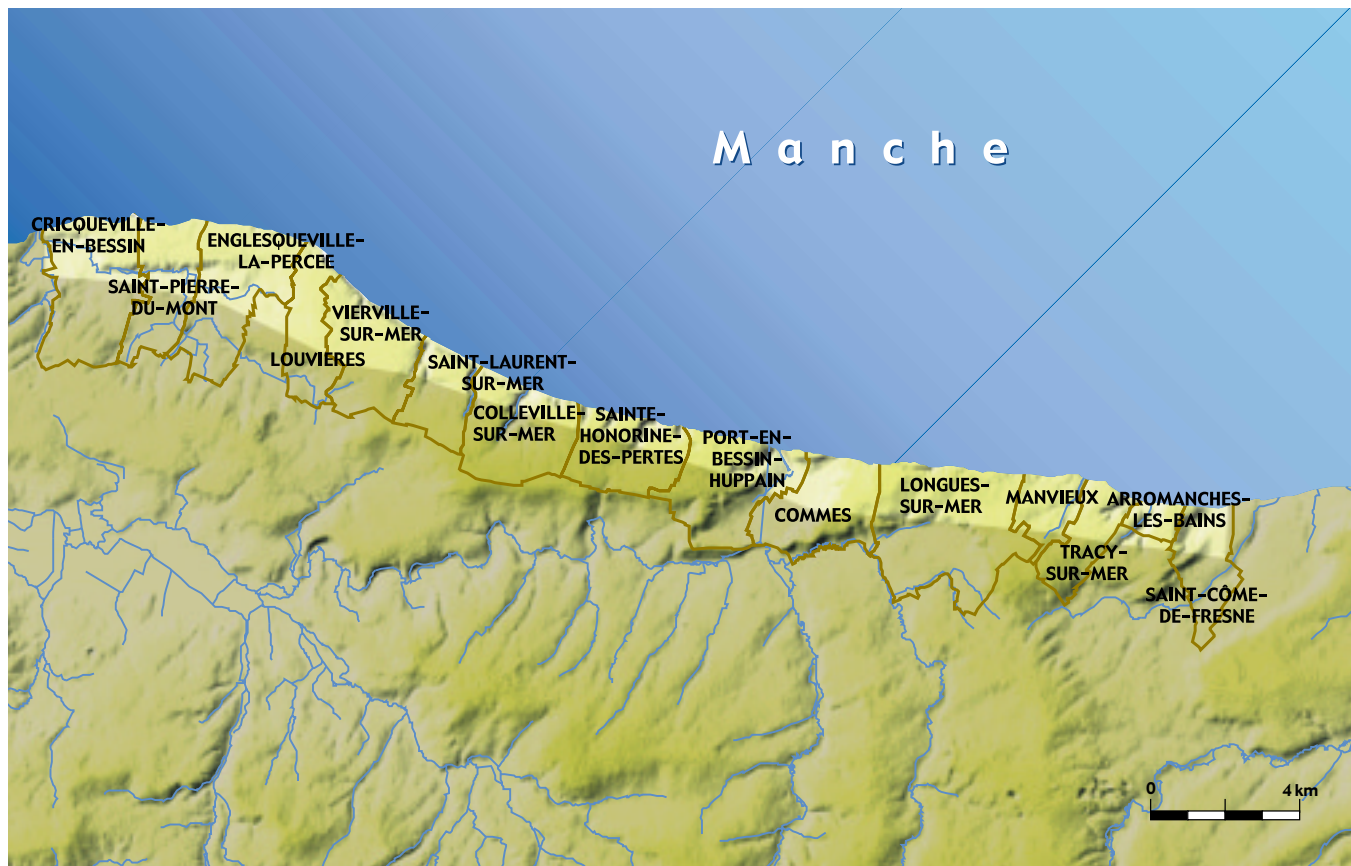


La côte à falaises du Bessin est un paysage de confrontation entre la terre et la mer. La muraille de la falaise, battue par les flots, domine de sa hauteur un estran où alternent rares plages sableuses et minces bandes de galets. Elle fut l'un des lieux majeurs du débarquement de 1944, dont les vestiges marquent profondément ses paysages. Rares sont les routes qui offrent une vue sur cette côte que découvrent les seuls piétons qui empruntent le sentier littoral. Les quelques vallons qui entaillent cette muraille, souvent boisés, offrent peu de vue sur le paysage maritime. Lorsqu'ils sont bâtis (Arromanches, Port-en-Bessin), la découverte de la mer est progressive, cachée par le construit.

Un paysage rigide et fort

Le plateau du Bessin domine la mer par des falaises abruptes de plusieurs dizaines de mètres de haut. Leur tracé rectiligne de l'ouest à l'est et l'absence d'îles n'ouvrent pas de perspectives longitudinales variées. Littoral austère, aux plages de galets peu accessibles, qui oppose géométriquement ses droites verticales et horizontales à l'immensité maritime.

Néanmoins, le profil des falaises présente quelques nuances grâce aux trois couches géologiques qui superposent, de bas en haut, le calcaire bajocien, les marnes de Port et le calcaire bathonien de Creully, et à un anticlinal perpendiculaire au littoral qui modifie leur affleurement.



Ci-dessus :
Côtes à falaises du Bessin.



Ci-contre :
La Pointe du Hoc, haut lieu du Débarquement.



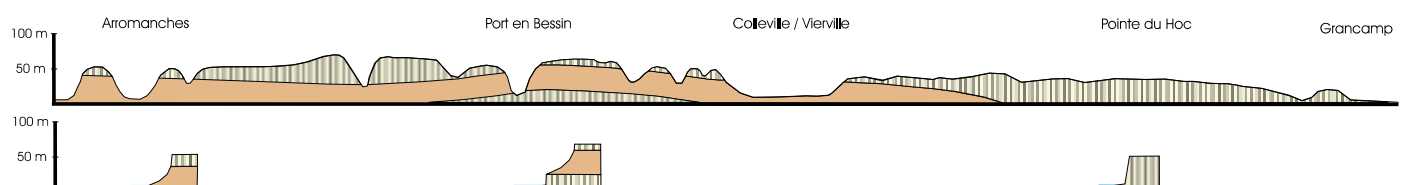
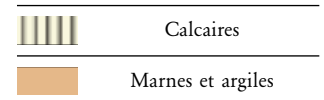
Ci-contre :
La Demoiselle de Fontenailles
au début du XX^e siècle (depuis
disparue).

A la pointe du Hoc, le calcaire de Creully, seul, forme un escarpement vertical de 35 mètres. Puis les couches s'élevant, les marnes de Port apparaissent en-dessous et ont permis le recul de la falaise devenue morte et avachie sous des éboulis derrière le cordon de galets renforcé par une digue de Saint-Laurent à Colleville, site d'Omaha Beach du débarquement de 1944. Vers Port-en-Bessin, sur l'axe du soulèvement, la superposition des trois couches donne une falaise de 60 mètres dont le profil comprend deux escarpements, en haut et sur la mer, séparés par un replat herbeux, avec quelques valleuses qui ébrèchent la silhouette.

A la hauteur de Longues, les couches s'abaissent et les marnes de Port favorisant l'attaque de la mer, des chaos d'éboulement témoignent du recul en cours. A côté du chaos ancien de Longues, celui de Bouffay date de 1981 et on conserve le souvenir de la Demoiselle de Fontenailles qui dura de 1750 à 1902 ou de la Jeune Demoiselle de Fontenailles à l'existence plus brève de la fin du XIX^e siècle à 1939.

Au cap Manvieux, on retrouve l'aspect de la Pointe du Hoc, celui d'un abrupt de 45 mètres.

Ci-dessous :
Schéma de structure de la côte du
Bessin vue de la mer (d'après
Henri Elhaï «La Normandie
occidentale», 1966).



Apparemment capables de défier le temps, les masses rocheuses de la falaise s'avèrent bien souvent fragiles et l'image de la côte se modifie sans cesse.

Ci-contre :
Profil de la falaise près du Cap
Manvieux.



L'image ci-dessus souligne à quel point la structure géologique est fondatrice des traits de caractère de ces paysages de la frange côtière bessinoise. L'alternance des roches tendres et des roches dures modèle la forme de la falaise, ici vue à l'est de Port-en-Bessin.

Ci-dessous :
A gauche, la falaise sculptée par la mer aux abords de Port-en-Bessin.
A droite, le chaos de Longues.



L'urbanisation n'a pu se développer que dans des zones abritées entre la côte et l'arrière-pays.



Ci-contre :
Place des éléments construits dans
la logique du paysage : l'exemple
de Port-en-Bessin.

L'habitat récent occupe deux positions bien différenciées sur la côte du Bessin : les vallons qui entaillent la falaise à Port-en-Bessin et Arromanches et le pied de la falaise morte, protégé par la digue d'Omaha Beach. Ce sont les seules relations directes entre le rivage et le construit, les villages du plateau s'arrêtant

généralement au sud de la route qui longe la côte, en arrière de la tête de falaise.

La logique du bâti ancien respecte les lignes de structure du paysage. Cependant, des développements récents, qui tendent à investir le coteau, perturbent cet équilibre paysager comme à Arromanches.



Ci-contre :
Arromanches.

Un paysage chargé d'histoire



La côte du Bessin est un des paysages emblématiques de la Normandie du débarquement de 1944. La plage d'Omaha Beach est dans toutes les mémoires comme un lieu-symbole du combat des libérateurs de l'Europe. Non loin, à l'intérieur des terres, l'impressionnant cimetière de Colleville témoigne du tribut payé par les alliés. La plage d'Omaha, la pointe du Hoc évoquent l'âpreté des combats et en portent les stigmates. Arromanches et les restes cyclopéens du port artificiel montrent à quel point la guerre peut aussi susciter le génie bâtisseur des hommes. Ces traces sont indissociables de ces paysages et de leur attractivité. Ici, plus qu'ailleurs sans doute, la guerre a créé un paysage.

Ci-dessus :
Les batteries de Longues.



Ci-contre (à gauche) :
La pointe du Hoc.

Ci-contre (à droite) :
Cimetière américain de
Saint-Laurent-sur-Mer.



Ci-contre :
Vestiges du port artificiel
d'Arromanches

Comment concilier l'attrait de cette côte et le maintien de sa confidentialité ?



Les parties sauvages de cette unité sont entièrement déterminées par l'incessante lutte entre les éléments. La mer, inexorablement, ronge, jour après jour, la falaise qui n'en finit pas d'évoluer. Il y a parfois contradiction entre la mouvance de ce paysage et l'usage qui en est fait : les labours investissent jusqu'à l'abrupt de la falaise sans qu'il soit toujours tenu compte

de la stabilité des sols. La fréquentation de ces scènes majestueuses pose le problème de leur accessibilité : il est des endroits où le sentier côtier semble suspendu dans le vide. Les développements récents de l'habitat, à l'étroit dans l'écrin naturel des vallons, se répandent sur les versants, contredisant les lignes de force du paysage.

Ci-contre :

Pointe de la Percée à Englesqueville.



Communes concernées

• *Département du Calvados :*

Arromanches-les-Bains / Colleville-sur-Mer / Commes / Cricqueville-en-Bessin / Englesqueville-la-Percée / Longues-sur-Mer / Louvières / Manvieux / Port-en-Bessin-Huppain / Saint-Côme-de-Fresné / Sainte-Honorine-des-Pertes / Saint-Laurent-sur-Mer / Saint-Pierre-du-Mont / Tracy-sur-Mer / Vierville-sur-Mer.